

## Classe de Seconde EPS

**Classe de Seconde à projet pour les élèves inscrits en option facultative EPS et ceux engagés dans une pratique sportive intensive et/ou de haut niveau.**

### Lien avec le projet d'établissement :

**Axe 2 : ACCOMPAGNER LES ELEVES ET LES ETUDIANTS VERS DES PARCOURS COHERENTS ET AMBITIEUX**

**Axe 3 : SUSCITER ET RENFORCER L'ENGAGEMENT ET L'OUVERTURE AU MONDE**

### Objectifs de ce dispositif :

- Améliorer ou maintenir le niveau scolaire des élèves
- Permettre aux élèves de mener de front leur scolarité et leur engagement sportif dans leur club et dans le cadre de l'association sportive du lycée
- Favoriser une orientation choisie en Première
- Faciliter l'épanouissement de l'élève et le développement de son projet personnel
- Accéder à l'autonomie et à la responsabilisation

### Descriptif du projet :

- Constituer la classe avec :
  - 24 élèves inscrits en option facultative EPS escalade/volley-ball/badminton et d'autres activités en découverte
  - une dizaine d'élèves sportifs de bon niveau
- Organisation du temps scolaire :
  - Libérer les élèves le lundi de 17h à 19h pour suivre les enseignements de l'option facultative en escalade, volley-ball et badminton
  - Organiser avec l'équipe pédagogique un suivi particulier des élèves
  - Libérer les élèves le mercredi à 12h pour permettre leur participation à l'association sportive
  - Favoriser la participation des élèves aux compétitions du week-end : pas de cours le samedi

### Evaluation du projet :

- Taux de passage dans la classe de Première demandée
- Poursuite de la pratique sportive en club et à l'association sportive du lycée
- Questionnaire des élèves en fin d'année

## Partenaire du projet :

- Le club de volley-ball du **PAVVB** (Pays d'Aix Venelles Volley-Ball)

## ATTENTION

En annexe, 2 dossiers de candidature distincts pour la classe de seconde EPS :

- 1 pour l'option facultative EPS escalade/volley-ball/badminton : pour les élèves souhaitant suivre un enseignement facultatif en EPS
- 1 pour les sportifs de bon niveau : pour les élèves non intéressés par l'option facultative escalade/volley-ball mais souhaitant bénéficier des aménagements de cette classe EPS

Les élèves peuvent postuler pour les 2 groupes (faire 2 dossiers dans ce cas).

**Coordinateur du projet, professeur principal de la classe et professeur d'EPS responsable de l'activité Escalade** : M. SOUCHE (courriel : [frederic.souche@ac-aix-marseille.fr](mailto:frederic.souche@ac-aix-marseille.fr))

**Professeur d'EPS responsable de l'activité volley-ball et référent PAVVB** : M<sup>me</sup> DURUPT

**Professeurs d'EPS responsables de l'activité badminton** : M. GOBET et M. JACQUEMOND

# CLASSE DE SECONDE EPS

## Dossier de candidature pour l'OPTION FACULTATIVE EPS : volley-ball/escalade

### Description du dispositif :

Le lycée propose à ses élèves pour le baccalauréat, une option facultative EPS avec les activités volley-ball, escalade et badminton en approfondissement (pendant les 3 années de lycée) et d'autres activités sous forme de découverte.

La formation dure 3 ans, les élèves sont évalués dans toutes activités.

La participation à l'association sportive **est fortement conseillée** pour atteindre les niveaux requis.

Pour favoriser la réussite scolaire et sportive de ces élèves, le lycée a mis en place une classe de Seconde à projet EPS : programme scolaire de la classe de Seconde, participation à l'association sportive, suivi particulier, 2 heures d'EPS supplémentaires.

L'effectif de ce groupe est fixé à 24 élèves. La classe de seconde EPS sera complétée par des élèves sportifs de bon niveau.

### IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE :

NOM : PRÉNOM :  
Date de naissance : Lieu de naissance :  
Adresse : Ville :  
Tel élève : Mail élève :  
Tel parents : Mail parents :

### SCOLARITÉ :

Collège : Lycée de secteur :  
Nom du professeur principal :  
**Joindre à ce dossier les bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de Troisième**  
Nom du professeur d'EPS :

### PARTICIPATION À L'UNSS/ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE ?

OUI  NON

Depuis quelle classe ?

Quelles activités ? Palmarès :

### PRATIQUEZ-VOUS UNE OU DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN DEHORS DU COLLÈGE ?

OUI  NON

#### Si oui, laquelle/lesquelles ?

Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :  
Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :  
Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :

#### Précisions supplémentaires :

**MODALITES D'INSCRIPTION** : au-delà de ce dossier, vous devrez

- ♦ sur **AFFELNET** (à renseigner en fin de Troisième pour la demande d'affectation en lycée général), **mettre le lycée Paul Cezanne en 1<sup>er</sup> vœu**, soit au titre du lycée de secteur, soit en demande exceptionnelle de dérogation en cochant la case « **parcours particulier** »
- ♦ sur le dossier d'inscription au lycée Paul Cezanne, **cocher l'enseignement facultatif EPS (escalade et volley-ball)**

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez joindre :

**Frédéric Souche**, professeur d'EPS, de l'activité escalade et **professeur principal** de la classe EPS à l'adresse : frederic.souche@ac-aix-marseille.fr

**Attention** : les familles doivent attendre la notification d'affectation au lycée Paul Cezanne qui sera remise par le collège le 27 juin 2023, et une fois l'élève affecté au lycée, il joindra à son dossier d'inscription (transmis au secrétariat de vos collèges courant juin) la fiche de candidature en classe EPS complétée.

**DATE LIMITE DE RETOUR DES CANDIDATURES :**  
**LE 29 JUIN 2023 AU LYCEE PAUL CEZANNE EN FORMAT PAPIER**  
**OU PAR MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : frederic.souche@ac-aix-marseille.fr**

# CLASSE DE SECONDE EPS

## Dossier de candidature pour LES SPORTIFS DE BON NIVEAU

**(hors option facultative EPS volley-ball/escalade)**

### **Description du dispositif :**

Le lycée propose aux élèves sportifs engagés dans une pratique sportive régulière et compétitive une classe de Seconde à projet EPS, pour favoriser leur réussite scolaire et sportive : programme scolaire de la classe de Seconde, suivi particulier.

L'effectif de cette classe est de 35 élèves mais 24 places sont réservées aux optionnaires EPS volley-ball/escalade.

Il reste ainsi 10 à 11 places pour les sportifs de bon niveau.

La sélection se fera à partir des critères suivants : secteur d'affectation, participation à l'UNSS, niveau dans l'activité sportive.

### **IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE :**

NOM : PRÉNOM :  
Date de naissance : Lieu de naissance :  
Adresse : Ville :  
Tel élève : Mail élève :  
Tel parents : Mail parents :

### **SCOLARITÉ :**

Collège : Lycée de secteur :  
Nom du professeur principal :  
**Joindre à ce dossier les bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de Troisième**  
Nom du professeur d'EPS :

### **PARTICIPATION À L'UNSS/ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE ?**

OUI  NON

Depuis quelle classe ?

Quelles activités ? Palmarès :

### **QUELLE(S) ACTIVITÉ(S) SPORTIVE(S) PRATIQUÉZ-VOUS EN DEHORS DU COLLÈGE ?**

Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :  
Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :  
Activité : Niveau : Nombre d'heures/semaine :

### **Précisions supplémentaires :**

**MODALITES D'INSCRIPTION** : au-delà de ce dossier, vous devrez

- ♦ sur **AFFELNET** (à renseigner en fin de Troisième pour la demande d'affectation en lycée général), **mettre le lycée Paul Cezanne en 1<sup>er</sup> vœu**, soit au titre du lycée de secteur, soit en demande exceptionnelle de dérogation en cochant la case « **parcours particulier** »
- ♦ sur le dossier d'inscription au lycée Paul Cezanne, **cocher l'enseignement facultatif EPS (escalade et volley-ball)**

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez joindre :

**Frédéric Souche**, professeur d'EPS, de l'activité escalade et **professeur principal** de la classe EPS à l'adresse : frederic.souche@ac-aix-marseille.fr

**Attention** : les familles doivent attendre la notification d'affectation au lycée Paul Cezanne qui sera remise par le collège le 27 juin 2023, et une fois l'élève affecté au lycée, il joindra à son dossier d'inscription (transmis au secrétariat de vos collèges courant juin) la fiche de candidature en classe EPS complétée.

**DATE LIMITE DE RETOUR DES CANDIDATURES :**  
**LE 29 JUIN 2023 AU LYCEE PAUL CEZANNE EN FORMAT PAPIER**  
**OU PAR MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : frederic.souche@ac-aix-marseille.fr**